

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 13 — — soir, Express.  
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.

5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M<sup>me</sup> ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

Le gouvernement français a, depuis longtemps, émis l'opinion que l'affaire des duchés pourrait être réglée de la façon la plus équitable et la plus définitive par le vote libre des populations. Dans une communication récente, lord Russell a exprimé, au nom du gouvernement anglais, la même pensée. Mais cela ne semble pas avoir modifié la politique du cabinet de Berlin. La *Gazette nationale* et la *Correspondance Zeidler* considèrent que le suffrage universel n'a guère de chance d'être jamais accepté par le roi Guillaume.

Le journal les *Deux-Mondes*, de Francfort, 12 septembre, donne les nouvelles suivantes :

Le roi de Prusse est revenu hier soir avec M. de Bernstorff. Il a eu un long entretien à l'hôtel de Russie avec M. Von der Pfortden, représentant de la Bavière à la Diète, et le bourgmestre Muller. Sa majesté est partie ce matin pour Berlin, avec M. de Bismark. M. de Savigny était déjà parti hier matin pour une destination inconnue.

On sait que le conseil fédéral suisse était en instance, auprès du gouvernement autrichien, pour obtenir la mise en liberté, et, par suite, l'extradition du général polonais Langiewicz. Il vient d'être informé que sa demande était péremptoirement repoussée. En conséquence, le conseil fédéral renonce à poursuivre ses négociations, tout en se réservant de faire valoir, dans des circonstances plus propices,

les droits sur lesquels il avait basé ses démarches.

On mande d'Athènes, le 11 septembre :

Les lettres de Saint-Petersbourg annoncent les fiançailles du roi Georges avec la grande-duchesse de Russie Alexandrievna.

La dette grecque de 1824-1825 est reconnue. Le capital primitif de sept millions sterling est consolidé à 2 millions 250,000 livres sterling, avec intérêts à 5 0/0.

Les puissances, très-favorables à cette mesure, ont fait d'importantes concessions. Les bons, primitivement de 100 livres sterling, sont capitalisés à 45 livres sterling, et les coupons à 45 livres sterling.

La session législative extraordinaire, en Belgique, a été close samedi dernier. Le Sénat a reçu communication, par l'organe du ministre de l'intérieur, de l'arrêté royal qui y a mis fin.

Avant de se séparer, le Sénat a adopté les projets de loi dont la discussion générale avait occupé la séance précédente. Un seul de ces projets n'a pas réuni l'unanimité des voix : c'est celui qui alloue au département de la guerre un crédit de 5,575,000 fr. pour l'achèvement des travaux de fortification en cours d'exécution à Anvers. Il a été adopté par vingt-huit voix contre quatorze et trois abstentions.

Le *Progrès de Paris* rapporte cette anecdote, dont nous lui laissons la responsabilité : M. de Bulberg, ambassadeur de Russie, est parti pour Darmstadt. Pendant son absence, M. de Tschischerin dirige les affaires

de l'ambassade. Il assistait à la solennité qui a eu lieu le 7, à la chapelle russe, à propos de l'anniversaire du couronnement de l'empereur Alexandre II. La colonie russe entière s'y trouvait réunie ; mais le recueillement de l'assistance a été troublé par un cruel incident.

Tout le monde était à genoux, lorsqu'on entendit soudain un cri terrible de : « Vive la Pologne ! » poussé en langue polonaise et par une voix de basse des plus profondes. L'assemblée demeura stupéfaite ; les dames pâlirent, et plusieurs d'entre elles furent sur le point de perdre connaissance, car ce cri — venant on ne sait de qui — avait quelque chose de sépulcral. Le prêtre seul conserva son sang-froid. Quant aux Russes présents à la cérémonie, c'est à peine s'ils osent parler de cet événement.

Nous apprenons de Copenhague que les fiançailles du grand-duc Nicolas avec la princesse Dagmar n'ont pas été célébrées comme on l'a annoncé ; mais ce n'est pas une raison pour que le mariage n'ait pas lieu.

Le roi de Danemark a conféré au grand-duc Nicolas l'ordre de l'Éléphant, et distribué des croix du Danebrog aux personnes de sa suite.

Une dépêche de Schwalbach nous apprend que la visite du roi de Prusse à l'Impératrice des Français a duré une heure. Le roi est reparti à 6 heures et demie avec M. de Bernstorff.

La reine de Hollande est arrivée à Schwalbach. Elle doit passer plusieurs jours avec l'Impératrice.

On a répandu le bruit que l'Autriche était

sur le point de reconnaître le royaume d'Italie, et on a ajouté que l'Autriche, pour préparer ce revirement, aurait fait agir à Rome sur le roi François II, pour le déterminer à quitter la Ville-Éternelle. A Vienne on a colporté la nouvelle qu'en vue de la bonne entente qu'il veut établir avec le gouvernement italien, le cabinet de Vienne ne voulait pas permettre à François II de fixer sa résidence dans le Tyrol méridional.

La *Boersenhalle* déclare que toutes ces nouvelles sont de pure invention et n'ont pas le moindre fondement.

Le pape est rentré lundi à Rome. Sa Sainteté a été accueillie par les acclamations d'une foule immense accourue sur son passage.

Le *Times* a reçu de son correspondant spécial de New-York les nouvelles suivantes :

« Le 25 août, les confédérés attaquèrent à plusieurs reprises le corps de Hancock sur le chemin de fer de Weldon, mais sans avantage marqué jusqu'à cinq heures de l'après-midi. A ce moment, après une sanglante mêlée, ils réussirent à rompre les lignes de l'ennemi, dont les troupes se disséminèrent dans toutes les directions.

Les confédérés ont fait un grand nombre de prisonniers, capturés plusieurs canons, et sont rentrés en possession de toute la ligne du chemin de fer, sauf une étendue de quatre milles.

Le nombre des tués et blessés est évalué à 5,000 hommes de chaque côté.

Le 28 août, Shéridan a reconnu que les confédérés avaient disparu devant lui. On

**FEUILLETON.**

6

**CHIFFONNETTE LA JOLIE.**

HISTOIRE RECUEILLIE DANS LA RUE.

(Suite et fin.)

— N'est-ce que cela, mon cher fils ?  
— N'est-ce pas assez donc ?  
— Sans toi, je m'ennuie à mourir, c'est vrai.  
— Vous voyez bien ; et puis, vous pouvez être indisposée...

— Tranquillise-toi, il y a moyen de tout concilier... Je puis prendre Lise avec moi.

— Au fait, vous avez raison ; je n'y avais pas songé !

Le trattre n'avait songé qu'à cela. Le soir même, Mme Elburne alla chercher Lise, à la grande joie de celle-ci, et sir Elburne partit le lendemain matin. Il s'installa à quelques lieues de Paris et resta trois jours absent, quoi qu'il lui en coûtât. Quand il revint, Mme Elburne était dans le ravissement. Lise avait fait merveille ; guidée par sa

seule reconnaissance, elle s'était innocemment faite la complice de sir Elburne.

Le résultat de cette épreuve fut que la mère du docteur s'entendit avec la maîtresse lingère pour que Lise vint coucher chez elle tous les soirs, puis qu'elle y vint prendre ses repas, et un soir, Mme Elburne dit à la jeune fille, qu'elle avait pris la douce habitude de tutoyer :

— Au fait, mignonne, pourquoi n'apporterais-tu pas ton ouvrage ici ?

Ce soir-là, sir Elburne embrassa sa mère plus affectueusement que de coutume encore, et Lise, retirée dans sa chambre, pleura de bonheur.

Revenons à Perrin.

Tout le monde était heureux, disions-nous au commencement de ce chapitre. Perrin lui-même avait sa part de bonheur. Le pauvre garçon n'était pas exigeant ; il voyait chaque jour Lise, et cela suffisait. L'amour, en pénétrant dans son cœur, lui avait ouvert l'esprit peu à peu. Il avait compris la distance qui le séparait de celle dont il avait eu un instant la pensée de faire sa compagne.

Depuis six mois et plus qu'il avait troqué la masse du frappeur contre les crochets du portefaix, il avait assisté jour par jour à la transformation des

manières de la jeune fille ; rien ne lui avait échappé de ce qu'il pouvait comprendre, les visites de Mme Elburne, les respectueuses attentions du docteur, quand celui-ci reconduisait ou venait prendre avec sa mère Lise au magasin, les propos élogieux qu'il avait recueillis sur la mère et le fils, tout lui faisait prévoir un dénouement heureux pour Lise, et son amour était devenu une adoration, une sorte de fétichisme dont une reine même ne se fût pas offensée.

Une seule pensée le préoccupait, il ne formait qu'un seul désir, celui de mourir pour elle en échange d'un regard de reconnaissance.

Un jour, c'était à la fin de l'hiver, un verglas perfide couvrait le pavé, et, sous peine d'une chute funeste, on était tenu de ne marcher qu'avec la plus grande précaution. Lise, accompagnée de la servante de Mme Elburne, traversait la rue à quelques pas de Perrin ; celui-ci la regardait avec tendresse, veillant sur elle avec une sollicitude toute paternelle, quand, tout-à-coup, tournant court, mal dirigée et lancée presque à fond de train, une voiture, conduite par un cocher ivre, déboucha sur le passage même de Lise. La jeune fille voulut éviter, mais elle fit un faux pas, le pied lui glissa et elle tomba

sur le pavé... heurtée à l'épaule par le timon de la voiture.

Plus prompt que l'éclair, et poussant un cri terrible, Perrin bondit à la tête du cheval, le saisit aux naseaux, et, par un effort suprême dans lequel il déploya cette force extraordinaire dont il était doué, força le cheval de s'arrêter.

Il était temps, dix secondes plus tard Lise eût été broyée.

Sous l'impulsion vigoureuse qu'il avait reçue, l'animal se cabra et finit par s'abattre. Perrin, sans plus s'en occuper, se retourna et aperçut Lise, qui gisait inanimée pendant que, perdant la tête, la servante parcourait la rue en criant au secours.

Prendre la jeune fille dans ses bras robustes, l'emporter comme une nourrice ferait d'un enfant et courir jusqu'à la maison du docteur, distante d'une centaine de mètres environ, fut pour Perrin l'affaire de quelques minutes.

Attiré par la rumeur, le docteur, croyant à un de ces accidents si fréquents dans les rues de Paris et pensant qu'il pouvait être utile, descendait en toute hâte, quand au seuil il se trouva face à face avec le commissionnaire, tenant dans ses bras Lise, sa Lise bien-aimée évanouie.

supposait qu'ils s'étaient repliés sur Martinsburg.

Grant et Sherman ont envoyé des extraits des journaux de Richmond et de Mobile du 27, annonçant l'occupation du fort Morgan par les troupes fédérales, sans expliquer si les confédérés l'avaient rendu, s'il avait sauté ou enfin s'il avait été emporté d'assaut.

Le 1<sup>er</sup> septembre, le ministre Stanton a annoncé officiellement qu'il n'avait été tenté aucune opération devant Pétersbourg, en ajoutant que Forrest, Wheeler et Morgan opéraient de concert contre les communications de Sherman.

Le 2 septembre, M. Stanton a envoyé une nouvelle dépêche officielle annonçant l'occupation d'Atlanta par Sherman, puis une grande bataille à East-Point avec des pertes considérables des deux côtés, sans autres détails.

On lit dans *la France* :

Nous avons des correspondances particulières de la Vera-Cruz, du 18 août, que nous résumons ainsi :

L'empereur Maximilien, dont nous avons annoncé le départ, a quitté la capitale le 10, pour aller visiter les Etats de Queretaro, de Guanajuato et de San Luis de Potosi. Son voyage a été sollicité par les habitants de ces provinces.

Un des officiers de son état-major, parti longtemps avant lui, doit se rendre jusque dans les provinces du Pacifique, pour étudier leur situation et voir si l'empereur peut se rendre, comme il en a le désir, dans le port d'Acapulco.

Les opérations militaires continuent activement. Nos troupes ont battu, à Teotitlan, le général juariste Porfirio Diaz, et, à Toluca, le général Neri; les juaristes, dans ces deux circonstances, ont éprouvé des pertes considérables.

Le général Bazaine a désigné les corps qui doivent rentrer en France dans la seconde quinzaine du mois d'octobre. Leur effectif est d'environ 9,000 hommes. Les troupes qui les composent se rendront à petites journées à la Vera-Cruz et s'embarqueront immédiatement. Tout a été préparé dans l'intérêt de la santé de nos soldats.

L'organisation intérieure du pays continue sans relâche. De nouvelles commissions ont été formées. La dernière est relative à l'instruction publique. Les questions qu'elle devra examiner sont :

L'unité dans le système d'enseignement, l'organisation du professorat et ses éléments, les écoles primaires et normales, les collèges et lycées, l'école polytechnique, les grades littéraires, les bibliothèques et musées de l'Etat, l'Académie des sciences, celle de la langue nationale et celle de l'histoire.

Le gouvernement impérial, animé du plus vif esprit de conciliation, vient d'ordonner à

tous les fonctionnaires de n'inquiéter personne pour cause d'opinion politique et de s'abstenir, dans les actes officiels, de toute qualification blessante pour les adversaires du nouvel ordre de choses.

On ne devra exiger des personnes qui déposent les armes et veulent rentrer dans la vie privée, aucune manifestation; il suffira de savoir qu'elles ont l'intention de vivre pacifiquement, et on ne pourra leur demander compte de leurs opinions ni de leurs sentiments.

Quant au régime de la presse, c'est l'empereur lui-même qui vient de prescrire la remise des avertissements et l'abolition de la censure préalable des journaux, en ajoutant, dans sa lettre au ministre d'Etat, que chacun pourra désormais émettre librement ses opinions sur les actes officiels et en signaler les inconvénients, mais sans provoquer la désobéissance, et en observant le respect dû à l'autorité.

Tels sont les faits principaux qui ressortent de nos informations particulières.

Les lettres de Tunis, du 4, annoncent que, sur la plainte de M. de Beauval, le bey a fait sortir de sa capitale les zouaves tunisiens. Ces zouaves avaient envahi le consulat d'Espagne et commencé à dévaliser le consul, qui en a référé à Madrid.

Sur la réquisition du général tunisien Osman, les bâtiments anglais ont capturé un navire maltais qui apportait des munitions et des canons aux insurgés.

Le bey a expédié une colonne dans l'intérieur du pays, mais l'insurrection persiste.

Plusieurs chefs, venant recevoir l'investiture, ont déclaré que la paix était impossible si le bey refusait de renvoyer le khasnadar, de réduire les impôts et de réformer les tribunaux. Les villes de Monastir et de Sfax ont repoussé avec violence les agents du bey.

Ces nouvelles sont extraites du *Sémaphore*, de Marseille.

Le *Moniteur de l'Algérie* contient dans son dernier numéro des nouvelles importantes.

Une dépêche télégraphique du général commandant la division d'Oran, arrivée à Mascara le 6 septembre, annonce que le mouvement combiné des colonnes du général Martineau et du colonel Péchot dans le Nador, avait eu le résultat qu'on en attendait.

Les Ouled-sidi-Mansour, les marabouts des Ouled-Khelif qui avaient amené les contingents ennemis dans le Tell, une fraction des Harrar et la majeure partie des dissidents du cercle d'Ami-Moussa ont été atteints. Leurs troupeaux, leurs tentes, 400 de leurs femmes sont restés entre les mains des troupes. Près de 500 combattants, réfugiés dans les parties difficiles de la montagne, ont été entourés par nos colonnes et ont succombé.

Les pertes sont insignifiantes, grâce aux

mesures prises pour faire concourir à l'opération, malgré les distances et les difficultés de toute nature, des masses considérables. Elles se bornent à 3 hommes tués, dont un tirailleur et deux cavaliers des Hachem, et à trois blessés, dont un zouave et deux cavaliers des Sdamas.

Le général commandant la division d'Oran a dû arriver le 6 septembre à Aia-Medrisa, d'où il a poussé une reconnaissance de 200 chevaux sur Guetifa, afin de protéger la route que suit, pour ramener ses nombreuses prises, l'agha Si Ahmed Ould Kadhy, dont les goums ont marché avec la colonne du général Martineau.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On assure que Son Exc. le maréchal duc de Magenta quittera Paris samedi prochain avec sa famille afin d'aller s'embarquer à Marseille sur la frégate à vapeur la *Thémis*, qui vient d'être mise à sa disposition pour le conduire à Alger.

L'*Ost deutsche Post* annonce que M. Murphy, ambassadeur du Mexique près la cour de Vienne, doit aussi représenter l'empereur Maximilien auprès des différents Etats de l'Allemagne et de la Diète germanique.

On a reçu à Odessa une circulaire du ministre des affaires étrangères d'Egypte adressée à tous les consuls étrangers, pour les informer que la dernière inondation du Nil a détruit tout l'espoir que l'on pouvait fonder sur la prochaine récolte de maïs. Le peuple devra donc épuiser sa réserve de blé, et, comme la récolte de cette année se présente sous de fâcheuses apparences, l'exportation du blé est défendue jusqu'à nouvel ordre.

L'importation du blé est autorisée jusqu'au 9 octobre 1864.

Le prince Humbert est arrivé le 12 à Londres, et est descendu à l'hôtel de l'ambassade italienne, où il demeurera pendant son séjour dans cette capitale. Son Altesse royale a dîné le soir même chez lord Palmerston.

Le prince Napoléon et la princesse Clotilde, après avoir accompagné le prince Humbert jusqu'à Southampton, se sont embarqués sur leur yacht pour retourner à Paris, en passant par le Havre.

Nous lisons dans une correspondance de Paris :

Je vous ai dit déjà qu'on s'occupe d'organiser une loterie pour les incendiés de Limoges. J'entends parler d'un gros lot de cent mille francs en billets de banque, d'une rivière de diamants, d'une voiture à huit ressorts attelée de deux chevaux de cinq mille francs chacun, d'une maison de campagne, d'entrées dans nos différents théâtres, de tableaux de

maîtres, de bronze précieux, d'argenterie, etc., parmi les lots dont la perspective stimulera le plus énergiquement la générosité et la cupidité des preneurs de billets.

Une de nos plus jolies actrices, M<sup>lle</sup> Keller, vient d'arriver de Bade. Elle a eu la fantaisie de jouer et elle s'en est bien trouvée, car au bout de trois quarts d'heure elle avait gagné 37,000 fr.

Ce gain lui a suffi et elle s'est sagement retirée. Le soir même elle prenait le chemin de fer et rentrait à Paris. La chance tourne et la fortune reprend si vite ce qu'elle a donné!

Dans la dernière promotion d'aspirants de marine, on remarque un Lapérouse, un Surcouf et un Duquesne. Le bâtiment sur lequel vont s'embarquer les jeunes gens porteurs de ces grands noms s'appelle le *Jean-Bart*.

Des souscriptions s'organisent dans le Dauphiné pour ériger un monument au chevalier Bayard.

## Chronique Locale.

LE CHATEAU DE SAUMUR.

Suite (1).

L'importance militaire de Saumur, chers lecteurs, date du huitième siècle et de la seconde dynastie des rois de France.

Les Mérovingiens, leurs prédécesseurs, dont Clovis (476) fut la grande figure, n'avaient point encore conçu le projet d'élever sur les débris de l'empire romain une monarchie Franque pouvant s'étendre de la Méditerranée à la Manche, de l'Océan au Rhin. Cette grande idée, il est vrai, ne pouvait germer dans leur cerveau mobile et belliqueux.

Sortis nouvellement des forêts de la Germanie, adonnés aux combats depuis leur entrée en Gaule, ces premiers rois francs s'étaient arrêtés entre la Loire et le Rhin : là ils avaient fixé leur nouvelle patrie.

Ils n'entrevoient les pays d'outre-Loire que comme des contrées ennemies, où ils trouvaient du butin pour récompenser leurs compagnons, des jouissances pour se reposer de leurs fatigues. Aussi étaient-ils antipathiques aux populations méridionales de la Gaule qui, imprégnées de la civilisation de Rome, les regardaient comme des barbares et des envahisseurs.

Elle fut si profonde, cette antipathie primitive, qu'il a fallu 1789 et le Code Napoléon pour effacer complètement les dernières traces de séparation entre le nord et le midi de la France.

Ces traces ont disparu à jamais, chers lecteurs. La Providence, qui détermine dans sa haute sagesse la destinée des peuples et des

(1) Voir l'*Écho* du 30 août.

A ce spectacle, sir Elburne poussa un cri affreux, un cri qui retentit douloureusement dans le cœur de sa mère accourue auprès de lui. — Morte! morte! disait le docteur, les traits décomposés. Lise! Lise! ma chère Lise!

Jusqu'à ce jour, Mme Elburne n'avait même pas soupçonné l'amour de son fils. Sir Georges avait fait tant d'efforts pour cacher ses sentiments qu'ils avaient échappé complètement aux regards attentifs de la digne femme.

Nous l'avons dit, Mme Elburne ne vivait que par son fils. Elle épousait en aveugle ses antipathies et ses préférences. Si elle avait bien accueilli Lise, c'est que son cher enfant lui avait dit : Elle m'intéresse. Elle n'en avait pas demandé davantage.

Plus tard et peu à peu, comme nous l'avons vu, elle s'était attachée à cette enfant, si digne de sympathie; elle en était venue à ne pouvoir se passer d'elle; mais l'idée qu'elle pouvait être la femme de son fils ne lui était jamais venue.

La douleur du jeune homme fut une révélation pour la mère, elle comprit tout. Les cœurs de mère ne raisonnent pas quand il s'agit du bonheur de leur enfant; ils acceptent spontanément toutes les situations. Il n'en pouvait être autrement pour l'ex-

cellente femme. Quand elle eut deviné le secret de son fils, son affection pour Lise grandit tout-à-coup à la hauteur d'un dévouement maternel.

Elle saisit dans ses mains la tête de son fils bien-aimé, et lui dit, entre une larme et un baiser :

— Soigne-la, moi je vais prier pour elle.

— Oni, priez pour elle, ma mère, répondit sir Elburne, car si elle mourait votre fils mourrait aussi.

La pauvre femme étouffa un sanglot douloureux et lui dit, avec cette conviction que donne la foi en Dieu :

— Elle vivra, mon Georges! elle vivra!

Cependant, grâce aux soins qui lui étaient prodigués, Lise avait repris ses sens. Par une circonstance toute providentielle, elle n'avait pas été atteinte fortement, le timon l'avait seulement effleurée; elle éprouvait bien une assez vive douleur à l'épaule, mais c'était le résultat d'une contusion sans gravité, et, à bien prendre, cet accident avait une conséquence heureuse, puisqu'il dessinait nettement la situation.

Si le premier regard de Lise fut pour sir Elburne, regard éloquent dont la pauvre enfant n'essaya pas même de tempérer la douceur, regard de reconnais-

sance et d'amour, auquel il n'y avait pas à se méprendre, son second fut pour Perrin qui se levait à ses côtés.

— Sans lui, dit-elle, en lui tendant la main, sans lui j'étais perdue...

Sir Elburne, alors seulement, songea au sauveur de sa bien-aimée.

— Pardonnez-moi, mon ami, lui dit-il en lui prenant cordialement la main... j'étais tout à elle.

Perrin ne répondit pas. Agenouillé devant celle qu'il avait arrachée à une mort certaine, il couvrait de baisers la main qu'elle lui avait tendue.

Où donc prenait-il cette hardiesse, lui si humble, si timide? Comment osait-il porter cette main adorée à ses lèvres, oubliant qu'il y avait là des témoins de son extravagance, et parmi ces témoins l'homme aimé de Lise?

Helas! c'est que le malheureux se sentait mourir. Dans l'effort qu'il avait fait pour arrêter le cheval, un vaisseau s'était rompu dans sa poitrine, et s'il n'était pas tombé sur le coup, c'est que Dieu voulait sans doute qu'il eût, pour récompense de son dévouement, l'ineffable bonheur de mourir avec la conscience d'avoir sauvé celle à qui il avait voué sa vie.

Cependant, il pâlisait à vue d'œil, et bientôt il s'affaissa sur lui-même en rendant un flot de sang par la bouche.

Sir Elburne, au désespoir, mais n'envisageant pas encore tout le danger, lui prodigua ses soins; une saignée pratiquée immédiatement eut un excellent résultat et le blessé revint à lui.

— Oh! je le sauverai, s'écria sir Elburne.

Lise ne disait rien, elle pria, soutenant de ses mains mignonnes la tête de son sauveur dont les regards semblaient remercier le ciel.

— Mon ami, lui dit le docteur, soyez sans inquiétude, vous serez soigné ici et votre avenir est assuré...

Perrin eut un sourire mélancolique.

— Merci, murmura-t-il... je sais que je suis perdu...

— Non! nous vous sauverons, lui dit Lise... Dieu ne permettra pas ce malheur.

— Un malheur, dit le pauvre diable en faisant un suprême effort pour se dresser sur son séant : ah! je suis trop heureux, mademoiselle Lise, je meurs pour vous!

Son regard s'illumina soudain; l'extase de l'amour le plus chaste, le plus pur, le plus désintéressé, se

individus, avait jeté les yeux sur ces Francs du nord pour asseoir les premières bases d'une nationalité appelée à être aussi puissante qu'elle sera durable. Trempés par une vie rude, aguerris par des luttes continuelles, ils marchèrent instinctivement à de nouvelles conquêtes jusqu'au jour de leur décadence, car toute race a la sienne.

Ce même jour (752) une nouvelle race, issue d'hommes plus mûrs, plus politiques que les chefs qu'ils avaient servis (1), allait commencer à triompher des résistances du Midi et jeter les fondements de cette unité territoriale qui, avec le temps, au milieu d'événements bien divers, a constitué notre belle France, la plus sympathique, la plus intrépide, la plus généreuse des nations que le monde ait vu naître. Plaise à Dieu de lui conserver ces nobles qualités, qui ne disparaîtront pas du globe.

Arrivons avec ces préliminaires à notre pays saumurois.

Il faisait partie, chers lecteurs, de ces contrées d'outre-Loire que j'ai mentionnées. Le coteau qui domine notre ville était, dans ces temps reculés, baigné par la Vienne : l'île d'Offard, prolongée en continent jusqu'à la rencontre du Véron, séparait cette rivière de la Loire. Toutes les deux coulaient et ont coulé parallèlement au-dessous de St-Hilaire-St-Florent jusqu'au jour (1150) où le fleuve Ligézien, rompant ses digues naturelles, vint arrêter la Vienne, sa voisine, au pied du château de Montsoreau.

D'après cette configuration historique, le bel et bon pays saumurois était lié au Poitou et dépendait d'une grande circonscription administrative, dite l'Aquitaine. Il en formait l'extrême-bordière au nord-ouest.

Voici des jalons modernes pour vous diriger, chers lecteurs, dans cette ancienne division de la France.

Partez de Bayonne, longez les Pyrénées, remontez entre Toulouse et Tarascon ; allez à Carassonne, à Viviers ; passez à Roanne et descendez la Loire jusqu'à son embouchure ; suivez ensuite l'Océan et rentrez à Bayonne : vous aurez contourné l'Aquitaine.

Ainsi l'avait faite l'empereur Auguste pour dénationaliser les peuplades diverses qui l'habitaient et pour les plier, par ce mélange forcé, aux habitudes et aux lois de Rome.

Rattachez au cœur de la France (Paris allait bientôt l'être) cette belle région : voilà l'œuvre que vont commencer les rois Carolingiens.

Quelles transformations elle a subi, l'Aquitaine, avant de former ces beaux départements français si fertiles en hommes remarquables, en produits renommés : elle fut préfecture romaine, duché indépendant sous un chef wisigoth, à la chute de l'empire romain ;

Elle fut conquise par Pepin-le-Bref, annexée par Charlemagne à son empire d'occident, puis séparée par lui-même de cet empire et (1) Maires du palais.

pendit sur ses traits ; il s'empara d'une des mains de la jeune fille, la pressa convulsivement sur ses lèvres et retomba lourdement en rendant une dernière gorgée de sang.

Il était mort.

Avons-nous besoin de le dire ? profond fut le chagrin de Lise, profond aussi celui de sir Elburne ; les deux suivirent pieusement le convoi du malheureux frappeur, tous deux prièrent sur la tombe que le docteur lui fit élever, demandant pour lui à Dieu cette vie d'éternelles félicités qu'il promet à ses élus : à ceux qui ont beaucoup souffert.

Le docteur ne voulut pas rester dans la maison, dans la ville où s'était passé ce fatal événement. On l'entraîna à Paris ; mais de mariage, mais de projets de bonheur, on s'abstint d'en parler pendant quelque temps. Cette réserve était bien due à la mémoire du malheureux Perrin, et ce ne fut que six mois plus tard que Mme Elburne bénit ses deux enfants.

L'année suivante, Chiffonnette la jolie, ou plutôt Lise Elburne, mettait au monde une fille à laquelle son père donna le nom de Perrine.

Dernier hommage rendu au dévouement du pauvre frappeur.

E. DE LYDEN.

FIN.

constituée en royaume par son fils Louis-le-Débonnaire ;

Elle fut érigée partiellement en duché par le régime féodal, à l'avènement de la troisième dynastie, et passa, par un des vices de ce régime, au pouvoir des rois anglais ;

Elle est redevenue française, pour toujours, à la chute de la féodalité frappée à mort par les descendants eux-mêmes de Hugues Capet, son fondateur.

Eh bien, chers lecteurs, notre pays fut la clef de ce grand problème dont Pepin, père de Charlemagne, entreprit le dénouement en 760.

Couronné à Soissons en 752, il chercha au-dessous d'Orléans un poste militaire pour protéger ses allées et venues au pays d'Aquitaine, qu'il voulait lier irrévocablement à son nouveau royaume. Notre coteau, dominant la Vienne et la Loire, lui parut un point propice à l'établissement de ce poste : il y éleva, sur l'emplacement du château actuel, la première forteresse qui ait signalé notre ville à l'attention des hommes de guerre.

Cette forteresse consistait dans une seule et grosse tour enceinte d'une muraille destinée à défendre d'abord le coteau dont elle décrivait les sinuosités depuis Fenet jusqu'à la montagne de Tarare ou des Moulins.

Ce château fut connu sous le nom de *Tronc*, parce qu'au dire de notre Bodin, il ressemblait de loin à un vieil arbre. Il était bien l'ouvrage de Pepin.

Ses fils, suivant le système de défense de leur père et afin de garder leur ligne d'invasion en Aquitaine (car ils avaient à lutter aussi pour la conservation de cette conquête), élevèrent sur la Dordogne le château de Fronsac, dans la Gironde, que l'annaliste Eginhard, contemporain de Charlemagne, appelle Castellum Francicum.

Nous verrons prochainement ce que devint la forteresse saumuroise de Pepin.

PAUL RATOUIS.

Dans notre dernier numéro, nous avons raconté ce qui s'est passé au sujet d'un œuf prétendu miraculeux. Plusieurs personnes ont cru voir dans cet article quelque chose de malveillant pour la police de la ville. Elles ont mal compris notre intention : nous avons voulu raconter un fait, et ce qui pouvait avoir eu de plaisant. Mais nous n'avons voulu attaquer ni critiquer personne. La police a fait ce qu'elle devait faire. Elle devait empêcher qu'au moyen d'un œuf miraculeux, on se livrât à du charlatanisme ou à quelque chose de repréhensible, et devait pour cela prendre certaines mesures. Loin de critiquer, nous ne pouvons qu'approuver ce qui a été fait.

Mardi matin, un bien triste accident a eu lieu sur les Ponts. Le sieur Boutin, conducteur de camion, avait un cheval quelque peu difficile. Pour le maîtriser, il se mit à la tête ; mais l'animal partit tout-à-coup au galop, renversa son conducteur, et la voiture passa sur le corps de Boutin. Il a reçu les premiers soins de M. Girault, pharmacien, puis a été transporté à son domicile. Sa position est très-grave et inspire les plus vives inquiétudes.

Le 31 août dernier, un bien fâcheux accident est arrivé à la maison centrale de Fontevrauld.

Un soldat du 91<sup>e</sup> de ligne, qui était à l'infirmerie depuis quelques temps, passait d'une salle dans une autre, lorsqu'il rencontra sur son chemin un de ses camarades qui était en faction. Tout au plaisir de le revoir, il s'approche de lui, il lui serre la main et l'embrasse.

Mais, au même instant, par une fatalité inconcevable, le fusil du factionnaire partit, et le coup vint frapper le malheureux soldat convalescent. La balle l'atteignit au côté droit et lui traversa le corps. La blessure est des plus graves, mais on espère néanmoins qu'elle ne sera pas mortelle.

Le même jour, un autre accident, aussi occasionné par une arme à feu, est venu affliger

les habitants de la ferme de la Mourache, commune de Saint-Hilaire-du-Bois. Le fils de la ferme, le sieur Michel Bourasseau, jeune homme de 23 ans, anticipant de quelques jours sur l'ouverture de la chasse, venait de tirer un gibier, lorsque son arme éclata entre ses mains et lui fracassa grièvement celle de gauche. La blessure était grave et le médecin appelé à soigner le blessé lui coupa deux doigts. Après quelques jours, le mal empirant, l'amputation du poignet a été jugée nécessaire et opérée sur-le-champ.

Le 3 septembre, le sieur Mathurin Marionneau était à chasser au lieu dit l'Ardillon, en compagnie de son beau-frère. Des perdreaux venant à passer devant lui, il pressa la détente de son fusil et le coup partit. Non loin de là se trouvaient la femme Soleau et sa petite fille, âgée de cinq ans, qui gardaient des bestiaux ; étant abritées par une touffe de saule, elles n'avaient pu être aperçues du chasseur ; elles se trouvaient dans la direction du coup de feu, et un grain de plomb vint frapper la petite fille à l'œil gauche. La blessure ne présente heureusement aucune gravité.

On a remarqué que sur cent fusils qui éclatent, quatre-vingt-quinze fois le canon gauche est le siège de l'accident. Cependant la fabrication est la même, les éprouves supportées avant la mise en vente de l'arme sont identiques. En y réfléchissant cependant, on reconnaît qu'il y a une raison à ce fait, qui semble surprenant. Une fois le chasseur en campagne, que se passe-t-il donc ? Une pièce de gibier se présente, un coup part, c'est le coup droit : si le gibier est abattu, le chasseur recharge le coup droit et se remet en quête ; si le gibier n'est pas atteint, il est bientôt hors de portée, et la manœuvre du chasseur est toujours la même.

En un mot, le coup gauche est une réserve dont on ne se sert qu'à la dernière extrémité. Il semble, au premier abord, que ce moindre travail devrait rendre plus rare les accidents ; il produit, en réalité, un effet tout contraire.

Supposons que le coup droit parte vingt fois avant le gauche, les secousses des détonations successives, ébranlant chaque fois la charge contenue dans le canon gauche, finissent par éloigner la bourre de la poudre, et par laisser entre elle un intervalle notable : le coup gauche étant tiré alors, le canon éclatera.

Que faut-il faire pour éviter cet accident, presque toujours suivi de mutilations ? Rien de plus simple : il faut, toutes les fois qu'on charge le coup droit, laisser tomber la baguette dans le canon gauche, de manière à rétablir le contact entre la poudre et le plomb. Cela est tellement simple, tellement facile et se comprend si bien, qu'il suffit, nous l'espérons, de signaler la chose aux chasseurs pour qu'elle soit immédiatement mise en pratique.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

« Madrid, 13 septembre. — On lit dans la *Correspondencia* :

» Le ministère tout entier, après le conseil, » a décidé hier de présenter sa démission. Le » président du conseil en a avisé la reine, dont » l'acceptation est encore problématique. Les » journaux avancent des candidatures suivant » leurs désirs. »

« Raguse, 13 septembre. — La nouvelle d'une insurrection dans l'Herzégovine est démentie. Il y a eu seulement de l'agitation. »

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

### VILLE DE SAUMUR.

ADJUDICATION du bail à ferme des droits de location des places aux foires et marchés de la ville de Saumur, pour cinq années, qui commenceront le 1<sup>er</sup> janvier 1865.

Le mardi 20 septembre 1864, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, à l'adjudication, à l'extinction des feux, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bail à ferme des droits de

location des places aux foires et marchés de la ville de Saumur.

La mise à prix est fixée à 15,550 francs.

Les enchères ne seront pas inférieures à 50 francs.

Chaque enchérisseur ne sera admis à porter des enchères que sur la présentation d'un certificat de moralité et de solvabilité délivré par le maire de sa commune.

Le cahier des charges sera communiqué, au secrétariat de la Mairie de Saumur, à toutes personnes qui désireront en prendre connaissance, tous les jours, de onze heures à trois heures (fêtes et dimanches exceptés).

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 12 août 1864.

Le Maire, député au Corps-Législatif,  
(381) LOUVET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 10 septembre.

Distribution des prix de l'École arabe-française, à Tizi-Ouzou. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Les voyageurs italiens dans le kanat de Boukara. — Arrivée de l'agha Eddin du Djebel-Amour au camp de Charef. — Prosper Enfantin. — Causerie dramatique. — Une source sous bois. — Voyage d'un Parisien à la recherche de la nature (nouvelle.) — Revue littéraire. — Les eaux de la Dhuis. — Le Livre favori, chanson, paroles et musique de M. Gustave Nadaud. — A propos de l'inauguration du chemin de fer d'Espagne. — Publications nouvelles. — Le mascaret de Caudebec. — Sacrificios.

Gravures : Distribution des prix de l'École arabe-française, à Tizi-Ouzou (Algérie). — Les voyageurs italiens dans le kanat de Boukara (3 gravures). — Arrivée de l'agha Eddin au camp de Charef (Algérie). — Prosper Enfantin. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin : *Les Flibustiers de la Sonore*, acte IV<sup>e</sup>, scène finale. — Une source sous bois. — Réservoir des eaux de la Dhuis, à Ménilmontant. — Le Livre favori, chanson de M. Gustave Nadaud. — Le mascaret de Caudebec. — Ilot de Sacrificios, près de Vera-Cruz. — Échecs. — Rébus.

### BULLETIN FINANCIER.

La double augmentation de l'escompte, qui est maintenant à 9 0/0 à Londres, et 7 0/0 à Paris, est le fait important de la semaine. Notre marché s'en est médiocrement ému, et n'est pas sorti de sa stagnation habituelle. On paraîtrait plutôt disposé à entrer dans une voie de hausse, pour peu que la spéculation se décidât à rentrer dans les affaires.

En attendant, nous trouvons toutes les valeurs aux cours de la semaine dernière. Le 3 0/0 oscille de 66-80 à 66-70, le 4 1/2 de 92 fr. à 92-70. Les valeurs de crédit sont stationnaires. Le Comptoir d'Escompte se tient à 890, et le Crédit foncier à 4,215. Le Crédit mobilier donne lieu à peu d'affaires, et varie de 1,005 à 1,015. Il y a un courant de transactions très-suivies sur le Crédit foncier autrichien, qui est vivement recherché de 665 à 670 par les capitaux de placement.

Nous avons appelé l'attention, il y a huit jours, sur la *Caisse générale des avances sur titres*, que M. Hippolyte Destrem se propose de créer à Paris. Le monde financier est très-préoccupé de cette grande affaire, dont la souscription vient de s'ouvrir pour quinze jours au siège social, rue Saint-Georges, 25. Le capital est de 40,000 actions de 500 fr., sur lesquelles 1,400 ne sont plus disponibles. Le premier versement est de 125 fr. par action. Les bases de cette entreprise, l'idée féconde sur laquelle elle repose, les moyens pratiques de réalisation dont elle dispose, et l'honorabilité de son fondateur, lui assurent un succès légitime.

Les chemins de fer français sont livrés à leur calme ordinaire. Le Lyon seul donne lieu à quelques affaires et se maintient au-dessus de 920. Parmi les chemins étrangers, on recherche les Autrichiens à 460, et les Séville-Cadix à 457 fr. On vient de livrer à la circulation le chemin de fer espagnol d'Utrera à Noron, qui se relie au réseau de Séville-Cadix, et deviendra pour lui un affluent très-productif.

La Banque de capitalisation, 11, rue du Conservatoire, continue à intéresser à ses opérations financières les capitalistes qui veulent bien lui adresser même les sommes les plus minimes. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Étude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commis-saire-priseur à Saumur.

**BELLE VENTE MOBILIERE**  
Pour cause de départ.

Le mardi 20 septembre 1864, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, chez les demoiselles Margain, propriétaires à Saumur, Levée-d'Enceinte, n<sup>o</sup>, à la vente publique aux enchères de leur mobilier.

Il sera vendu :

Bel ameublement de salon, fauteuils Voltaire, guéridons, consoles, étagères, plusieurs pendules et candélabres, flambeaux, garnitures de cheminées, tables de jeu, chaises garnies en tapisseries, chauffeuses, plusieurs beaux ameublements de chambres à coucher en acajou et en noyer, plusieurs glaces, belles bibliothèques et autres petits meubles, ameublement de salle à manger, couettes, matelas, traversins, rideaux, porcelaine, cristaux, vins rouge et blanc, outils d'amateur, batterie de cuisine, bouteilles vides et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant plus 5 p. %.

Étude de M<sup>e</sup> LEBLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

QUARANTE-NEUF ARES DE VIGNE, affiés d'arbres fruitiers, avec chambre à cheminée, sur le chemin de Bagneux à Munet, près Montagland.

S'adresser audit notaire. (405)

**A VENDRE**

Une VOITURE à quatre roues, dite AMÉRICAINNE, recouverte.

S'adresser au bureau du journal.

**REMISES ET ÉCURIES**

**A LOUER**

Rue de Bordeaux, S'adresser, rue de la Comédie, à MM. Loitière et Harrault. (406)

**A VENDRE**

**OU A LOUER**

Avec ou sans caves,

Pour entrer en jouissance de suite, **GRANDE ET BELLE MAISON DE COMMERCE,**

Anciennement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.

Il y a DEUX CAVES, qui peuvent contenir 200 pièces de vin, plus TROIS CAVEAUX.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

**A LOUER**

**UNE MAISON**

AVEC JARDIN.

S'adresser à M<sup>lle</sup> TESSIÉ, rue Petite-Bilange, n<sup>o</sup> 10. (294)

UNE MAISON de Draperie et Nouveautés demande un APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

**PETITS TRAVAUX DE DAMES**

Rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 44.

M<sup>lle</sup> ALINE MIGNAN se charge d'exécuter, à des conditions très-avantageuses, tous les travaux en tapisserie et autres objets d'agrément qui peuvent lui être confiés. (411)

**Construction de Machines**

A VAPEUR, FIXES ET LOCOMOBILES.

Plusieurs brevets d'invention.

Machines agricoles, moulins, transmissions de machines, pièces détachées de tour, forges et ajustages, outils mécaniques.

**H. GAULTIER,**

MÉCANICIEN,

Boulevard de Laval, Angers, Représenté par son frère, A. GAULTIER-BRIÈRE, Grand'Rue, n<sup>o</sup> 9, Saumur.

**REVUE DE L'ANJOU**  
ET  
**DE MAINE-ET-LOIRE**

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8<sup>o</sup>, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix de l'abonnement : 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

**LA**

**SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

**REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE**  
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

Un an. . . . . 5 fr. | Six mois. . . . . 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

**DEUX JOURNAUX ILLUSTRÉS POUR SIX FR. PAR AN.**

**LE MONITEUR DE LA JEUNESSE**

**JOURNAL DE LA FAMILLE**

ILLUSTRÉ DE TRÈS-BELLES GRAVURES. — PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS EN LIVRAISON DE 32 PAGES, GRAND IN-8<sup>o</sup> JÉSUS.

Ce Recueil est sans contredit le journal d'instruction le plus utile et le plus intéressant pour la Jeunesse des deux sexes.

La 1<sup>re</sup> PARTIE renferme des nouvelles, des voyages, des récits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes; le tout d'une haute moralité.

La 2<sup>e</sup> PARTIE contient : des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et d'astronomie, et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux États de l'Europe, les noms des souverains et des personnages illustres de ces États, les découvertes, les inventions et les fondations utiles.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, qui est un Recueil toujours utile à consulter et à conserver, publie en outre, sous le titre de *Souvenirs historiques*, un travail des plus intéressants sur les diverses provinces de la France.

Mais le *Moniteur de la Jeunesse* n'étant qu'un journal littéraire et d'instruction, M. BERTAL a pensé que pour que l'éducation d'une jeune fille fût complète, il était essentiel de mettre entre ses mains un Recueil de travaux d'aiguilles qui fût l'auxiliaire naturel du *Moniteur de la Jeunesse*, lequel a conservé non-seulement son format primitif et donne autant de matière, si ce n'est plus, qu'auparavant, mais qui encore a diminué son prix, qui était de 8 fr. par an et qui n'est plus que de 6 fr. avec le Recueil de travaux d'aiguilles. — Ce Recueil est :

**LA BOITE A OUVRAGE**

Paraissant également le 1<sup>er</sup> de chaque mois, et contenant dans chaque numéro dix DESSINS de travaux de tapisseries, de crochets, etc.

Ce journal, en moins d'un an, compte QUINZE MILLE ABONNÉS; c'est un succès sans précédent.

Pour recevoir les DEUX JOURNAUX, il suffit d'adresser à M. JOSEPH BERTAL, rédacteur en chef du *Moniteur de la Jeunesse*, rue DAUPHINE, 39 (passage Dauphine), à PARIS, une somme de 6 fr. en un mandat-poste, et de 6 fr. 30 c. en timbres-poste.

NOTA. — On ne peut recevoir le MONITEUR DE LA JEUNESSE sans la BOITE A OUVRAGE, mais on peut, en adressant 2 fr. en un mandat-poste, ou 2 fr. 20 c. en timbres-poste, à M. Charles VINCENT, rue Rambuteau, 84, à Paris, recevoir séparément la BOITE A OUVRAGE, dont les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.

**LIBRAIRIE DE DUTERTRE,**

236, rue Saint-Jacques, à Paris,

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, DE LÉGER NOEL, ETC.

Mise en vente de la 12<sup>e</sup> édition de

**LA TENUE DES LIVRES**

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

Mise à la portée de toutes les intelligences pour être apprise SANS MAÎTRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.; suivie du Calcul des intérêts et des Comptes-courants, des Comptes en participation; du Change sur toutes les places; du Détail des opérations de Bourse, de Banque et d'Escompte; d'un PRÉCIS de LÉGISLATION COMMERCIALE; du Formulaire de tous les Actes commerciaux depuis la facture jusqu'à l'acte constitutif des Sociétés anonymes. Ouvrage offrant un Cours complet de Contentieux commercial, adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'École du Commerce et des Arts de Paris;

Par Louis DEPLANQUE, expert près les Cours et Tribunaux, Professeur de Comptabilité générale.

Un fort volume in-8<sup>o</sup> de 824 pages. PRIX : 7 fr. 50 c. pour Paris;

Pour la Province, franco, 8 fr. 50 c.

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, à Saumur, au bureau de l'*Echo Saumurois*.

**NOUVELLE SOUSCRIPTION**

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

**DICTIONNAIRE**

DE LA

**CONVERSATION**

**ET DE LA LECTURE**

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

**SECONDE ÉDITION**

Seize volumes, grand in-8<sup>o</sup>, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 195 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 13 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 14 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	66 65	»	»	66 65	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	92 50	»	»	92 50	»	»
Obligations du Trésor. . . . .	436 25	»	»	436 25	»	»
Banque de France. . . . .	3400	5	»	3400	»	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1215	»	»	1215	»	»
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole. . . . .	747 50	»	2 50	747 50	»	»
Crédit industriel. . . . .	765	»	2 50	765	»	»
Crédit Mobilier. . . . .	1015	2 50	»	1015	»	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	985	5	»	985	»	»
Orléans (estampillé). . . . .	895	5	»	891 25	»	3 75
Orléans, nouveau. . . . .	795	»	»	793 75	»	1 25
Nord (actions anciennes). . . . .	982 50	»	»	982 50	»	»
Est. . . . .	503 75	»	»	500	»	3 75
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	921 25	»	»	925	3 75	»
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	631 25	1 25	»	631 25	»	»
Ouest. . . . .	522 50	»	1 25	517 50	»	5
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1685	10	»	1690	5	»
Canal de Suez. . . . .	458 75	»	»	458 75	»	»
Transatlantiques. . . . .	535	»	»	545	10	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	67 30	»	05	67 35	»	05
Autrichiens. . . . .	457 50	»	2 50	450	»	7 50
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	537 50	»	»	533 75	»	3 75
Victor-Emmanuel. . . . .	346 25	»	»	348 75	2 50	»
Russes. . . . .	»	»	»	»	»	»
Romains. . . . .	335	»	»	335	»	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	617 50	1 25	»	615	»	2 50
Saragosse. . . . .	487 50	5	»	487 50	»	»
Séville-Xérès-Séville. . . . .	437 50	»	»	438 75	1 25	»
Portugais. . . . .	290	»	»	290	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	303 75	»	»	303 75	»	»
Orléans. . . . .	293 75	»	»	292 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	292 50	»	»	292 50	»	»
Ouest. . . . .	286 25	»	»	286 25	»	»
Midi. . . . .	285	»	»	285	»	»
Est. . . . .	290	»	»	287 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.